

## INFORMATION CONSEIL MUNICIPAL DU 26/09/2023

à 18h00

SEANCE N°5/2023

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 19 JUILLET 2023
- Délibération : bureau d'étude BEAUR
- Délibération : complément du schéma Directeur d'assainissement
- Questions diverses

Date de convocation le 19/09/2023

Date de l'affichage le 28/09/2023

Elus en exercice : 10

Elus présents : D. Vinay / E. Malicorne / P. Lapeyre / E. Vinay / L. Granon / H. Blache

Elus absents excusés : D. Le Capitaine / P. Diotte

Elu absent : O. Barnier

Pouvoir : Pascal Diotte pour Pascal Lapeyre

Secrétaire de séance : Hélène Blache

Quorum : Atteint avec 7 élus (minimum 6 élus)

OUVERTURE DE LA SEANCE À 18h20

Mme le Maire demande un rajout pour une délibération de l'hébergement et du nom de domaine du site internet de la commune.

#### **1 \* Approbation du PV du 19 juillet 2023**

**Vote POUR à l'unanimité**

#### **2 \* Délibération bureau d'étude BEAUR :**

**Projet assainissement : Afin de lancer la procédure d'expropriation du terrain choisi, la commune doit passer par un bureau d'étude (BEAUR).**

**Débats : Une discussion entre les propriétaires du terrain et le Conseil Municipal est engagée. Ils refusent la proposition du rachat du terrain mais propose de céder juste une partie (proposition à approfondir). Ils ont engagé un avocat. Le Conseil et les propriétaires proposent de trouver une solution à l'amiable et de planifier une réunion avec le Département. Mme le Maire va se renseigner auprès du Département pour l'organiser. Tous sont ouverts à la discussion pour trouver une solution. Un rendez-vous va être prochainement fixé. En attendant, le passage par un bureau d'étude doit commencer.**

**VOTE POUR à l'unanimité**

**8 POUR**

#### **3 \* Délibération : complément du schéma Directeur d'assainissement**

Le conseil municipal approuve la demande de financement et demande au département une subvention à hauteur de 8162 € HT (estimation financière global du schéma Directeur d'assainissement).

Subvention à hauteur de 80 %.

**Vote POUR à l'unanimité**

**8 POUR**

#### **4 \* Délibération hébergement et nom de domaine OVH (site internet)**

L'hébergement et le nom de domaine du site internet de la mairie doit être renouvelés pour l'année 2024 d'un montant de 43.78 €.

Une demande de remboursement est demandée pour H.Blache pour l'année 2023.

**Vote POUR à l'unanimité.**

**8 POUR**

**Questions diverses :**

- **Repas de la commune** : le repas de la commune est prévu le samedi 16 décembre 2023.
- **Date réunion publique pour le collectif** : Par décision du conseil, il n'y aura pas de réunion publique tant que le collectif n'est pas identifiable. Le conseil rappelle que le conseil municipal est ouvert à tous les habitants. Chacun est libre de s'y rendre. Il rappelle aussi que chaque année, en janvier, une réunion est organisée où tous les sujets sont traités.
- **Cimetière** : la commune attend une réponse : soit le rachat d'une concession soit de déplacer une concession par manque de place.
- **Marquage au sol de la placette** : Report à la prochaine séance
- **Taille des arbres + taille du tilleul** : La commune prévoit de tailler les arbres au pied du temple et à droite du pont ainsi qu'à la placette. Un devis va être demandé.

**Les sujets étant épuisés, Fin de séance : 20h20**